

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. II 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.60 par semestre pour la Suisse et fr. 2.40 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

### ANNONCES :

Canton Suisse Etranger  
La ligne ou son espace . . . 0.10 0.90 0.90  
Réclames . . . . . 0.40  
Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ à Sion.

**ABONNEMENTS :**  
L'abonnement est payable par six mois.  
Valais et Suisse . . . . . 6.50 9.25 2.—  
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine) . . . 12.— 6.50 4.—  
Envoi par numéro . . . . . 15.— 7.80 4.40

### Chasseurs épargnez votre argent

si vous nous donnez votre adresse. Nouveau prix courant pour fusils et munitions est envoyé gratuitement.

**Frères Gisler, Dépôt d'armes, rue de la Gare, Altorf (Cin Uri)**

### Prêts d'argent

de 200-5000 fr. à commerçants, industriels, fonctionnaires, etc. solvables, en quelques jours par, **Case 225 Stand, Genève.**

De mandez des échantillons des **DRAPS** de lit, toiles, chemises, linges de cuisine, linges de table et de toilette, mouchoirs en fil, et du fameux **MILAIN DE BERNE à Walter GYGAX, Fabricant, Bleienbach**

### La Charcuterie

**FRITZ STRITZEL**

Rue Haldimand 9 Lausanne

Expédie contre remboursement de la saucisse au foie et aux choux tre qualité au plus bas prix du jour.

Beaucoup de chances de succès sont offertes par la

## LOTÉRIE

de MENZBERG. Autre avantage : Pas de long délai de tirage; immédiatement à réception des billets on peut voir ce que l'on a gagné.

Billets à fr. 1.—

La Commission de la tombola de Menzberg.  
Compte de chèques VII. 435.  
Grands avantages aux revendeurs.

## Le TRYBOL

n'est pas seulement une eau dentifrice de première qualité, mais il est aussi un incomparable gargarisme. Flacon fr. 1.60 dans les pharmacies, drogueries et parfumeries.

### LA CHARCUTERIE

**H. DELAPRAZ - Prilly Lausanne**

expédie par colis postaux leplus 5 kgs  
Saucissons frs. 3.— le kg.  
Saucisse au foie frs. 2.60 le kg.  
Saucisse aux choux frs. 2.40 le kg.  
Lard fume frs. 2.20 le kg.  
Saindoux frs. 1.90 le kg.  
Prix spéciaux pour quantité importante

### VOYAGES MARITIMES

AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

**ZWILCHENBART S. A. & BAILE**

AGENCE D'EMIGRATION



**JULES ALBRECHT**

REPRESENTANT

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

SION

## 12 Cts.

vous coûte

## le litre

de **SANO**, cette excellente boisson populaire en le préparant vous-même. C'est en effet le meilleur remplaçant pour vin, bière etc.

## CIDRE

Les substances **Sano** en dose à fr. 4.— et fr. 6.50 se vendent dans les épiceries et drogueries. Où elles ne sont pas en vente envoi par

On cherche partout des dépôts

## Récolte 1913

Je me permets d'informer MM. les Cafetiers, vu la mauvaise récolte qu'il y aura cette année dans le vignoble suisse, que je suis à leur entière disposition pour la fourniture de

### vins blancs italiens 1913

Ces vins seront vinifiés et traités à la façon vaudoise et par ce fait absolument francs de goût et de couleur.

Très avantageusement placé pour connaître les bons coins où se récoltent les meilleurs crus, je puis certifier à MM. les cafetiers qu'ils n'auront pas à regretter la confiance qu'ils auront bien voulu m'accorder.

La récolte en Italie se présente très bien, sans un grain de pourri, par conséquent donnera un

### vin de tout premier choix

Je donnerai avec plaisir de plus amples renseignements, sur prix et autre, à tous ceux qui voudront bien me les demander.

**HENRI VARETTA FILS**  
VINS

Vevey

Représentant à Sion :

**Albert KOHLER, Maison Zoni, SION**

## Ecole de chauffeurs

La plus sérieuse et la mieux montée en Suisse forme comme excellents conducteurs-réparateurs personnes de tout âge ou profession, capables de conduire et entretenir une voiture automobile de n'importe quelle marque. Brevet garanti en trois semaines. Bureau de placement gratuit. Cours spéciaux d'hiver. A la même adresse à vendre 39 voitures de toutes marques, marche garantie, depuis 500 frs. à 5000 frs.  
Louis. LAVANCHY, 30, Bergières Lausanne. Téléphone 3804.

## Ecole catholique d'infirmières

FRIBOURG (Suisse)

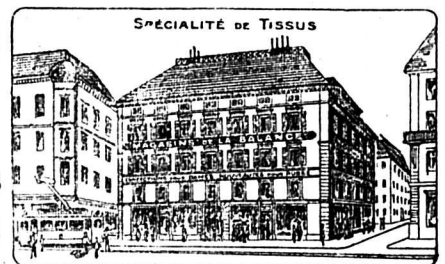
Diplôme officiel après une année d'études. Enseignement théorique donné par des DOCTEURS de la Ville, par des PROFESSEURS de l'UNIVERSITÉ et de l'ECOLE D'INFIRMIERES.  
Enseignement pratique dans les hôpitaux, cliniques et polycliniques. Internat et externat. OUVREMENT DES COURS : 28 OCTOBRE.  
Pour tous renseignements s'adresser à l'ECOLE D'INFIRMIERES FRIBOURG Pérolles (Suisse).

## Magasins de la Balance

La-Chaux-de-Fonds

— 14 —

TISSUS en tous genres



## Maison de Confiance

N'ayant ni succursale, ni voyageur, réduisant ainsi les frais généraux au strict nécessaire, nous pouvons vendre nos marchandises à des prix d'un bon marché sans concurrence tout en étant de première qualité.

Envoi franco des marchandises contre remboursement

Sur demande envoi franco des albums d'échantillons

Envoi franco des marchandises contre remboursement

Après un premier essai, nos clients nous restent fidèles

### APERÇU DE QUELQUES PRIX

CHOIX INCOMPARABLE

en

Etoffes pour robes

Cheviottes noires et couleurs, dep. 1.45 l. m.

Satins laine noirs et couleurs „ 2.45 „

Draps de Dames „ 1.50 „

Grisailles p. costum. „ 1.20 „

Nouveautés pr. blouse „ 0.80 „

Velours pr. Robes „ 1.20 „

Draps amazone toutes nuances larg. 130 cm. 2.90 „

Milaines et Draps pour habits d'hommes

Plumes & Duvets depuis fr. 1.20 la livre

Prière de demander les échantillons.

Notre principe est: Vendre bon marché et de confiance.

GRAND ASSORTIMENT

en

Toileries et Articles blancs

Toile pr. chemises dep. 0.30 l. m.

Cotonnes pr. tablier „ 0.65 „

Flanelles-coton „ 0.65 „

pour chemises „ 0.50 „

Doubleurs en tous genres „ 0.45 „

Essuie main „ 0.50 „

Limoges et cretonne „ 0.65 „

Toiles p draps de lit „ 1.10 „

Flanelle-laine „ 1.50 „

pour Camisoles „ 1.50 „

Nappages, Dammassés, Bazins, etc.

## FABRIQUE DE MEUBLES S. A.

# Reichenbach Fres

Visitez la grande exposition de Meubles, Chambres à coucher, Salles à manger Salons pour particuliers, Hôtels et Pensions, Meubles pour la campagne

Vente par acompte - Devis sur demande  
SION, Magasins Avenue de la Gare vis-à-vis de l'Hôtel Suisse.

## A. VILLARD

Entreprise Générale d'ELECTRICITE

LAUSANNE

— 0 Téléphone 1898 0—

Lumière. Sonnerie. Téléphone

Lustrerie.

Appareils divers,

Bouillottes, théières, fers à repasser etc.



84fr. 99fr.

Bicyclette Modèle Anglais luxe

Touriste 2 freins a. jantes

Complète nickelés u Torpédo

5 ans garantie. Catalogue gratis

Enveloppe forte fr. 4.50

Chambres à air fr. 8.50

Louis ISCHY, Fabricant, Payerne

RELIGIEUSE

donne secret pour guérir: enta

traint au fil, maladies de peau

de cuir, psias variégués,

hémorroïdes. Ecrire: Sœur Eugène à Nant

## Mesdames!

Demain mardi à St-Maurice

Grand déballage

au prix unique de

# 95 Ct.

Venez faire votre choix pour habiller vos petits enfants: Tout article au prix dérisoire de 95 Ct.

## Les Cuisines à Gaz

de la Fabrique suisse d'appareils à gaz de SOLEURE

son

les plus commodes,

les plus solides,

les plus parfaites,

les plus économiques,

Combinables avec simples et doubles brûleurs parfaits et économiques

## Calorifères à Gaz

En vente dans les magasins des Usines à gaz et chez les bons Appareilleurs.

## BOUCHERIE ALFRED PELLET

Terrassière 44, Genève

J'expédie par colis postaux depuis 2.500 kg, viande fraîche de 1<sup>er</sup> choix. Bœuf à bouillir de 1.30 à 1.50 le kilo. Bœuf à rôtir de 1.70 à 2.30 Poitrine de mouton 1.40. Graisse de bœuf 1.40. xpâtitions promptes et soignées et contre remboursement.

Prix spéciaux pour hôtels et pensions.

## VENTE & Location

PERFORATRICES A AIR COMPRIME MONTREUX. DEMONTABLE

## Comptoir National d'Horlogerie

Vente directe du fabricant aux particuliers

Fr. 17.— au comptant Fr. 18.50 à terme

5 ans de garantie. — 8 jours à l'essai. — 5 mois de crédit.

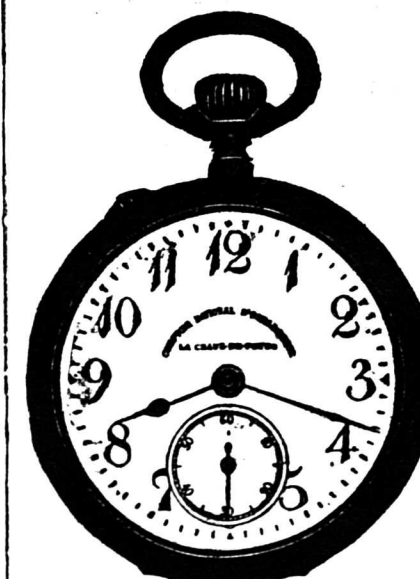
Belle montre métal blanc, avec cuvette métal intérieure, remontoir ancre, 11 rubis, F1 g nte, de construction solide et durable.

Adressez-nous vos commandes avec adresse et profession précises et vous recevrez de suite la montre contre un remboursement de fr. 6.—. Le solde sera payable à raison de fr. 3.— par mois.

Toute montre qui ne convient pas est reprise dans la huitaine qui suit la livraison.

COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE

Rue de la Paix, 87 — LA CHAUX-DE-FONDS. Grand choix de Montres, Chaînes, Réveils et Régulateurs. Catalogue illustré franco et gratis.



# Wotan

## Lampe à fil étiré

En vente aux services électriques et chez les électriciens

## 1913-14 SAISON 1913-14

### Personnel d'hôtel

Pour le placement de personnel d'hôtel dans les stations d'étrangers du Sud suisse, contre les bureaux officiels de placement, la publicité du

### Luzerner Tagblatt

un des journaux les plus répandus dans la contrée du lac des Quatre-Cantons et chez les hôteliers. Adresser les annonces concernant

offres et demandes d'employés à l'Administration du "Luzerner Tagblatt" Lucerne

1913-14 SAISON 1913-14

### Retards

des règles sont guéris immédiatement sans dérangements par remèdes infatigables. — Envoi discret Fr. 4.70 contre remboursement. Ecrite Case 249, Stand, Genève.

### Mesdames!

pour vos troubles périodiques écrivez sans retard Modern Society, Onex, Genève.

En toute discrétion garanti, pour vos Retards périodiques Mesdames demandez à la Société Parisiana Genève, sa Méthode Régulatrice infatigable.



## La prochaine élection du président du Mexique

La situation au Mexique s'éclaircit enfin. L'élection présidentielle aura décidément lieu dans un mois, le 26 octobre. La campagne électorale est ouverte.

Le général Huerta, président provisoire, manifeste de plus en plus des intentions droites et donne un démenti aux soupçons du gouvernement de Washington qui lui attribuait le dessein de se perpétuer à la présidence inconstitutionnellement et par des procédés obliques. Il vient de rappeler d'Europe, où il se trouvait en route pour une mission spéciale au Japon, le général Félix Diaz, à qui il s'était engagé par le pacte dit « de la citadelle », à réserver la candidature présidentielle lors de la contre-révolution qui renversa le président Madero. Loin de rompre ce pacte et d'évincer ce candidat, comme on l'avait prétendu, le président Huerta l'invite à revenir pour soutenir sa candidature qui sera vraisemblablement appuyée par une fraction du parti de l'ancien président Porfirio Diaz, le parti conservateur ou « científico ».

De son côté le parti catholique, le plus fort et le plus discipliné du Mexique, où le régime de la séparation semble plutôt avoir profité à l'Eglise catholique, vient de proclamer la candidature présidentielle de M. Federico Gamboa, ministre des affaires étrangères, et la candidature vice-présidentielle du général Eugenio Rascon. Ce parti se confond, dans une certaine mesure, avec le parti « científico » et les éléments qu'il apporte à la candidature de M. Gamboa lui donnent de grandes chances de succès.

Le général Huerta a approuvé ce choix et le ministre Gamboa a donné sa démission pour se rendre éligible à la présidence.

Comme il fallait s'y attendre les constitutionnalistes révolutionnaires qui tiennent toujours dans les Etats de Sonora et de Durango annoncent qu'ils ne reconnaîtront pas l'élu du 26 octobre.

L'élimination de la candidature du général Huerta ne leur suffit pas. L'élu ne sera que l'homme du président provisoire. Ils espèrent que la majorité libérale du Congrès qui fut constitué sous le président Madero, soulèvera des difficultés contre cette élection, qui ne peut être, à leur avis, qu'illégitime et irrégulière tant qu'ils n'ont pas vu l'élu du 26 octobre.

Le chef de la révolution, le général Venustiano Carranza, qui vient d'établir son président général à Hermosillo, déclare que le candidat élu sera considéré comme traître à la patrie et sera exécuté s'il tombe dans les mains des révolutionnaires, expiant par la même peine qui fut appliquée à l'empereur Maximilien. Il en sera de même de quiconque le reconnaîtra. Les révolutionnaires sont donc prêts, s'ils le peuvent, à fusiller une bonne partie du peuple mexicain.

L'attitude des constitutionnalistes qu'on dit en contact avec le gouvernement de Washington, tendrait à indiquer que si la pression américaine a pu déterminer le général Huerta — en supposant qu'il ne l'eût pas fait spontanément — à se maintenir dans les voies constitutionnelles, cette pression n'a pas été aussi efficace du côté des révolutionnaires. Le département d'Etat de Washington et M. Lind l'agent confidentiel du président Wilson, qui est toujours à la Vera-Cruz n'auraient pas réussi jusqu'ici à amener les constitutionnalistes à un armistice et à un compromis électoral. Le contrôle que le gouvernement américain va exercer sur l'élection du 26 octobre semblerait pourtant devoir offrir aux constitutionnalistes une garantie suffisante pour qu'ils consentent à faire trêve et à participer de bonne foi à l'élection présidentielle en présentant leur candidat, soit le général Carranza lui-même, soit l'ancien ministre Vasquez Gomez, soit M. Pesquera, gouverneur de l'Etat de Sotoleur, dont il a été question.

Les Etats-Unis sont en quelque sorte les arbitres de l'élection qui s'approche. M. Lind, dans de récentes déclarations, vient d'affirmer à nouveau leur désintéressement, leur désir que la paix et la prospérité règnent au Mexique. Le président Wilson aurait aussi exprimé son intention de reconnaître M. Gamboa s'il est régulièrement élu. Dès lors, la pacification du pays serait assurée, car du jour où il y aura à Mexico un gouvernement qui agira à Washington et où les Etats-Unis seront bien résolus à priver les « insurgentes » de toute ressource et moyen d'action, il n'y aura plus au Mexique de révolution qui puisse tenir.

Les intérêts américains commencent à sentir qu'il est, comme tous les autres intérêts étrangers au Mexique, certainement plus à perdre qu'à gagner à cette révolution sans fin. Cette constatation déterminera à n'en pas douter le gouvernement des Etats-Unis à affirmer sa résolution de donner, de concert avec l'Europe, au gouvernement régulier et constitutionnel qui sortira de l'élection du 26 octobre, la force morale et les moyens de pacifier enfin définitivement le Mexique.

## Nouvelles de la Suisse

### Les effets de la nouvelle balle

La balle qui a atteint le caporal Lortscher à Aarau, a démontré les effets de la nouvelle munition. La balle est pointue et si elle atteint un objet résistant, elle dévie — la partie arrière étant plus lourde que la partie avant, — et prend une autre direction. C'est ce qui s'est produit chez Lortscher. La balle a pénétré dans le corps par l'épaule; elle a rencontré un os et a pris une direction oblique en s'arrêtant sur la septième côte. Les blessures ainsi faites sont très dangereuses. Des tireurs placés sous un arbre peuvent facile-

ment être atteints par les balles qui font ricochet dans les branches, et qui, néanmoins n'ont rien perdu de leur force pénétrante. C'est pour cela qu'avant d'employer la nouvelle munition dans les stands, il faudra renforcer considérablement les constructions protectrices dans les cibles.

### Un crime à Berne

La population bernoise a été mise hier en émoi par un crime qui rappelle dans ses détails le chauffeur Flaig, à Zurich.

Samedi à 8 heures du matin, deux étrangers sortant de la gare hâtèrent un des taxis qui étaient rangés non loin de l'entrée principale le premier chauffeur étant occupé à des réparations sous sa voiture, ils montèrent dans le deuxième taxi-auto qui était conduit par le chauffeur Ernest-Oscar Haebler, auquel ils donnèrent l'ordre de les mener au village de Wohlén en passant par la forêt de Bremgarten. Arrivés dans cette localité, ils entrèrent dans plusieurs maisons sous prétexte d'affaires à conclure, puis ils repartirent pour Berne dans le taxi, après s'être arrêtés à l'auberge du pont de Kappelen.

L'auto vena d'être engagé dans la forêt lorsque l'un des voyageurs tira un coup de revolver sur le chauffeur qui fut atteint au côté et tué net. Le compagnon de l'assassin s'empara alors du volant et, au bout d'une cinquantaine de mètres, il arrêta la voiture. Les deux malfaiteurs, sortirent le cadavre de l'auto, le traînèrent dans la broussaille et le couvrirent de branches de sapin puis ils remontèrent en voiture et repartirent. Après avoir parcouru un kilomètre, ils s'arrêtèrent de nouveau et essayèrent de nettoyer avec du coton le volant, le siège et le fond de la voiture, qui étaient tachés de sang.

En même temps, ils se débarrassèrent des moustaches postiches dont ils s'étaient affublés et jetèrent leurs casquettes grises ainsi qu'une valise jaune qu'ils avaient apportée avec eux. Enfin ils changèrent les numéros de police de l'auto. Ils se mirent alors en devoir de poursuivre leur route, mais la machine ayant eu une panne, ils l'abandonnèrent sur la route et prirent la fuite.

Beaucoup de personnes passèrent toute la journée durant, à côté de l'auto, mais comme la voiture ressemblait beaucoup à celle du forrestier en chef M. de Mulinen, nul ne soupçonna qu'un crime avait été commis.

Dimanche matin seulement, deux ouvriers retrouvèrent l'auto à la même place que la veille le témoinèrent de quelque étonnement. Ils s'approchèrent et aperçurent des taches de sang; s'étant mis en quête du propriétaire, ils remarquèrent d'autres traces sanglantes sur la route à l'endroit où les assassins avaient sorti le cadavre de la voiture; ils pénétrèrent alors dans le fourré et trouvèrent bientôt le corps du malheureux Haebler.

La police avertie a ouvert immédiatement une enquête. Un mécanicien appelé pour examiner l'auto déclara que le moteur était détraqué et constata que les malfaiteurs qui avaient cherché à le remettre en marche devaient être très au courant du mécanisme de l'auto.

Une somme de 15 francs a été retrouvée sur le cadavre; par contre il manque une cinquantaine de francs que le défunt avait l'habitude d'emporter avec lui pour rendre de la monnaie à ses clients. De plus, les deux bagues et la montre du défunt ont disparu.

La police croit que le but des malfaiteurs était de s'emparer de l'automobile de Haebler. Le défunt, qui est né en 1885 à Berne, était père de quatre enfants en bas âge.

### Empoisonné par l'arsenic

Le charpentier Fischer, de Zoug, dont la femme avait mis par erreur de l'arsenic au lieu du sucre dans un repas, a succombé à son tour.

### Enfant écrasé par un tram

Dimanche, à Heilzkruez, un garçonnet de 8 ans a été écrasé par un tram et tué sur le coup.

### Panne aérienne

Dimanche soir, en revenant de Laufon, Borrer a été obligé par suite d'une panne de moteur, d'atterrir à Rohrabren. L'appareil est endommagé, mais l'aviateur et son passager n'ont pas de mal.

### La santé de Bider

L'aviateur Bider est complètement remis des suites de son accident. Il est rentré au service aujourd'hui, comme guide de la compagnie 3.

### La viande de chien et de chat

Une ordonnance du Conseil fédéral, du 29 juillet 1909, relative au commerce de la viande, interdit tout commerce avec de la viande de chien et de chat. Au cours d'un procès pénal la cour de cassation du Tribunal fédéral avait à examiner la question de savoir si le Conseil fédéral, en se basant sur la loi sur la police des denrées alimentaires, était compétent pour prononcer une pareille interdiction. La cour a répondu affirmativement à la majorité des voix.

### Dans les gares et les trains

Un ordre de service des C. F. F. dit ceci: Des plaintes ont été provoquées par le fait que l'utilisation des salles d'attente dans les gares et stations n'a pas lieu avec tout l'ordre nécessaire. L'enquête a établi que ces salles servent souvent à certains buts inadmissibles et il arrive notamment que des personnes qui ne sont pas des voyageurs, et n'ont donc aucun rapport avec le chemin de fer, viennent dans les salles d'attente pour y prendre quelque repas ou pour y traiter des affaires de commerce.

On ne saurait admettre de tels abus qui compromettent le maintien de l'ordre et de la propreté dans les salles d'attente et, en outre, importunent les voyageurs qui attendent leur train. Le personnel intéressé est invité à réagir contre ces irrégularités.

Dans bien des endroits l'observation de la classe dans les salles d'attente laisse à désirer. Il faut faire en sorte que les voyageurs de la IIIe classe n'utilisent pas régulièrement les salles d'attente de Ire/IIe classe.

Le personnel intéressé interviendra avec tact et sans pédantisme. Il n'y a pas lieu de procéder à un contrôle régulier des billets dans les salles d'attente de Ière et IIe classe; il suffit que les agents chargés de la surveillance veulent leur attention aux personnes se trouvant dans ces salles et limitent le contrôle à celles d'entre elles dont le droit d'utiliser la salle d'attente de Ière et de IIe classe semble problématique. Les inspecteurs d'exploitations et les inspecteurs de gare, ainsi que les chefs de gare et de station, sont chargés de surveiller l'exécution des mesures propres à faire disparaître les abus.

On a pu constater également que l'observation de la classe « dans les trains » est toujours très insuffisante. Le personnel des trains est de nouveau invité à appliquer consciencieusement les prescriptions relatives à l'utilisation des classes de voiture. Les chefs de train principaux et les chefs de train sont tenus d'exercer une surveillance rigoureuse à cet égard sur les conducteurs chargés du contrôle des billets et de les appuyer énergiquement dans l'application de la discipline des classes de voiture.

Cette discipline étant souvent rendue plus difficile par le fait que les trains ont trop peu de places de IIIe classe, les fonctionnaires chargés de l'expédition des trains ont l'obligation de veiller à ce que lors des renforcements de trains, l'on tienne autant que possible compte de l'affluence probable de voyageurs de IIIe classe.

## Les Fêtes de la „Grande Dédicace“ à Einsiedeln

(14-21 sept.)

La fête traditionnelle du 14 septembre, jour anniversaire de la Consécration divine du sanctuaire de Notre-Dame des Ermites, si cher au cœur des catholiques suisses, a revêtu, cette année, en raison de sa coïncidence avec le dimanche, un éclat extraordinaire. Dès la veille, une foule considérable remplissait les rues et les places d'Einsiedeln, en quête d'un gîte que bon nombre de pèlerins ne purent trouver, faute d'avoir eu la précaution de retenir une chambre à l'avance.

Aux vêpres du samedi, 13, présidées par l'abbé Ignace Conrad, de Subiaco (Etats-Unis) ancien moine d'Einsiedeln, succéda, dans la nuit, le premier office pontifical, chanté dans la Sainte-Chapelle par S. E. Mgr Jaquet, archevêque titulaire de Salamine. On se servit à cette occasion d'un superbe ornement violet « en souvenir de la légende, selon laquelle Notre-Seigneur aurait revêtu une chasuble de cette couleur lors de la consécration du Sanctuaire. » Entre temps, la « Pénitencerie » a été envahie par une foule énorme, au milieu de laquelle les Pères durent se frayer un passage jusqu'à leurs confessionnaux qu'ils ne quittèrent qu'à l'heure du sermon donné par S. G. Mgr. l'évêque de Coire.

Au deuxième office pontifical, chanté par S. G. Mgr. l'évêque de Bâle au maître-autel transformé en une mer de flammes, la maîtrise de la basilique exécuta la « Messe solennelle » (dite de Pâques) de Gounod. Rien d'impressionnant comme le recueillement de la foule (il y avait bien là près de 8000 personnes) qui remplissaient littéralement les vastes nefs de l'église et débordaient dans les chapelles latérales. Elle grossit, dans le courant de l'après-midi, par l'arrivée de milliers de personnes accourues, en croyants ou en curieux, des villages voisins et des pays limitrophes.

A l'issue des vêpres, la multitude était si dense, surtout aux abords immédiats de la Sainte Chapelle, qu'on ne put songer à y chanter le « Salve Regina » traditionnel. Force fut donc aux Pères et à la maîtrise de se rendre sur la galerie qui fait face au Sanctuaire pour y accomplir leur pieux devoir.

Le soir, à 8 heures, 16,000 personnes se trouvaient réunies sur la grande place où un reposoir monumental et brillamment illuminé avait été dressé pour le Saint-Sacrement. On l'y apporta en procession très solennelle, au chant des « litanies de la Dédicace », soutenu par un accompagnement de cuivres et au milieu d'un éblouissement de lumières qui dessinaient en traits de feu les contours de la Sainte-Chapelle des maisons bordant la place de la fontaine de Notre-Dame, couraient tout autour du vaste hémicycle et se projetaient en gerbes éclatantes jusque dans les forêts d'alentour. Cette procession célèbre et unique en son genre ne manqua pas de faire une impression profonde sur les assistants. A 9 h. la fête religieuse était terminée. Et tandis que des trains spéciaux ramenaient dans leurs foyers des milliers de curieux, d'autres milliers restaient sur la place pour écouter le concert de la « Concordia » et admirer les feux d'artifice qui décrivaient leurs courbes enflammées au-dessus du monastère.

La semaine durant, soit du 15 au 20 septembre, ce fut, au cœur de la basilique et dans la Sainte Chapelle une succession de cérémonies religieuses, toujours très fréquentées.

Le dimanche suivant, 21 septembre, revit les mêmes solennités que le 14. On n'eut garde d'oublier que c'était le jour du « Jeûne fédéral ». Au cours des litanies qui furent chantées à la procession du soir le chœur entama l'invocation: « Ut devotam Tibi Helvetiam pacificam et in unitate Fidei conservare digneris » — à quoi toute l'assistance répondit: « Te rogamus audi nos! » Et après que les échos formidables du « Te Deum » allemand: « Grosser Gott, wir loben Dich » se furent éteints sous les voûtes de l'immense basilique éclairée « a giorno » les grandes orgues préludèrent au « Cantique suisse », qui, sous les doigts habiles du R. P. Dom Joseph Staub éclata en un hymne triomphal d'allégresse et de reconnaissance digne couronnement des inoubliables fêtes de 1913. D. S.

## Les forces hydrauliques Pétition à l'Assemblée fédérale

Le comité de l'Union des Industriels vaillants nous communique le texte d'une pétition adressée à l'Assemblée fédérale concernant l'élaboration du texte de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques.

Nous en reproduisons les principaux passages:

Les soussignés prennent la liberté de vous demander de bien vouloir tenir compte de leurs vœux dans l'élaboration du texte de la « Loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques ».

Persuadés de l'importance considérable de la navigation intérieure pour l'indépendance économique et la prospérité de la Suisse, certains d'autre part que les autorités fédérales, après avoir manifesté à maintes reprises leur intérêt à l'égard de nos efforts, ne voudront pas en compromettre le succès final, nous exposons avec confiance à l'Assemblée fédérale les craintes que nous inspire le projet de loi du 19 avril 1912 / 3 juin 1913 malgré les améliorations apportées par la commission du Conseil des Etats. Loin de nous la pensée de critiquer le but de la loi, dont nous sommes les premiers à reconnaître l'urgence nécessaire. Toutefois nous pensons que, dans sa forme actuelle le projet de loi ne réalise pas le but que l'on s'était proposé d'atteindre par l'adoption de l'art. 24 bis de la Constitution fédérale, soit:

1. Donner à la Confédération les pouvoirs nécessaires à l'exercice de la haute surveillance sur l'aménagement des cours d'eau et à la sauvegarde de l'intérêt public;

2. Régler d'une manière équitable, et en tenant compte des droits et des intérêts de la navigation et l'utilisation industrielle des forces hydrauliques.

Le projet de loi actuellement soumis à vos délibérations aura une influence décisive sur l'avenir de la navigation; dans sa teneur actuelle, il ne paraît pas conforme à l'art. 24 bis de la Constitution fédérale; son adoption compromettrait irrémédiablement la grande œuvre nationale à laquelle nous vouons notre activité.

Dans le désir de prévenir ce danger, nous prenons en conséquence la liberté de vous exposer les considérations ci-après, à l'appui de nos conclusions tendant à modifier et compléter les articles 7, 8; 16 à 19 du projet de loi, amendé par la commission du Conseil des Etats.

Les efforts et les dépenses considérables qui ont déjà été faits et qui se poursuivent en faveur de l'ouverture à la grande navigation de nos trois bassins fluviaux principaux — Rhin, Rhône et Tessin — seraient vains s'ils n'avaient pas l'appui d'une loi permettant à la Confédération d'atteindre ce but essentiel: la création d'une voie ininterrompue du lac de Constance à la mer du Nord; d'une autre voie ininterrompue du lac Léman à la Méditerranée, et d'une troisième voie du Tessin à la mer Adriatique.

Si la Confédération veut cette fin, elle doit en vouloir les moyens. Tout au moins est-il indispensable de ne pas compromettre dès aujourd'hui la réussite de cette entreprise en restreignant encore la portée de l'art. 24 bis de la Constitution fédérale, déjà incomplète. Si l'on veut que la Confédération puisse efficacement exercer « la haute surveillance de l'utilisation des forces hydrauliques », de ses trois cours d'eau principaux, « sauvegarder l'intérêt public », « assurer l'utilisation rationnelle des forces hydrauliques » et « tenir compte des droits et des intérêts de la navigation intérieure », il importe de ne pas diviser ces bassins navigables en sections cantonales et en sections fédérales ou internationales.

Pour assurer, par ex., le maximum d'utilisation et de rendement du Rhin, le bon sens impose un plan d'ensemble, répartissant dans l'intérêt général du pays les concessions et les ouvrages destinés à la fois à la création de forces hydrauliques et d'une voie navigable ininterrompue. A cet effet spécialement sur le Rhin et le Rhône, il faudra s'entendre avec d'autres Etats, et cette entente devra régir non seulement les sections dont l'une des rives est étrangère, mais aussi celles dont les deux rives sont suisses ou étrangères. Cette mission appartient déjà à la Confédération d'après les articles 8, 9, 10, 23, 24, 25 de la Constitution fédérale, aussi bien que d'après l'article 24 bis de la dite Constitution.

Il est contraire à la Constitution fédérale de restreindre les pouvoirs du Conseil fédéral dans la mesure de l'article 7 du projet de loi; il est contraire à l'intérêt général du pays de restreindre son droit de disposition aux seules sections de ces cours d'eau qui ne sont pas situées entièrement sur le territoire suisse.

L'article 7 du projet de loi, dans sa teneur actuelle, aurait d'ailleurs des conséquences singulières; ainsi la section du Rhin formée par le territoire de Bâle-Ville, suisse sur les deux rives ne serait pas internationale aux termes de cette loi spéciale qui traite de la navigation; elle échapperait ainsi au droit de disposition du Conseil fédéral; alors qu'elle est déjà incontestablement internationale et sous le contrôle du Conseil fédéral en vue de la police et de la sûreté des communications en vertu des traités en vigueur sur la navigation du Rhin. Les sections suisses du Rhin en amont de Schaffhouse et la partie suisse du lac Majeur seraient dans la même situation illogique.

Il est indispensable de soumettre la navigation et l'utilisation des forces motrices d'un même cours d'eau international à un régime juridique exempt de pareilles contradictions.

Le projet de loi ne nous paraît pas rédigé de manière à répondre aux vœux de la majorité du peuple suisse, qui s'alarme de voir livrer à l'étranger les forces hydrauliques et hydro-électriques de notre pays, l'une de ses

seules richesses naturelles: « Les eaux suisses au peuple suisse! » Nous ne demandons pas que les concessions sur les cours d'eau publics ne soient accordées qu'à des Suisses, laissant à d'autres le soin d'insérer dans notre législation ce principe qui serait cependant aussi naturel ici qu'en matière de chemins de fer. Mais convaincus de l'importance des avantages découlant de l'utilisation des eaux suisses, nous proposons de ne les accorder qu'à titre exceptionnel, d'en faire un moyen d'échange international, permettant à la Confédération d'obtenir des compensations, des avantages économiques dans d'autres domaines, tels que la reconnaissance (par l'Etat intéressé à l'exportation de force) de notre droit de libre navigation, l'exemption de toutes taxes de navigation, la participation du dit Etat aux frais de construction des écluses et à l'entretien du chenal navigable, etc.

Parmi les lacunes dont est entaché l'art. 24 bis de la Constitution fédérale, il faut rappeler l'omission des droits du public, notion juridique qui comprend les droits de la navigation. Les cours d'eau publics font partie du domaine public des cantons. A moins de considérer comme négligeables les enseignements du passé, l'histoire des institutions économiques et juridiques de la Suisse et les causes mêmes de la formation et du développement de notre pays, notre législation nouvelle devra respecter les droits historiques du peuple sur les cours d'eau navigables. Le délaissement de ces antiques voies de communications au XIXe siècle n'a été qu'un fait passager, ainsi que le démontre le mouvement européen en faveur de la reprise de la navigation fluviale.

Celle-ci a, dans notre pays, comme ailleurs, des droits acquis, au maintien et au libre usage des voies navigables, même non utilisées aujourd'hui.

Dans leur forme actuelle, les articles 16 à 19 du projet de loi relatifs à la protection de la navigation ne paraissent tenir compte ni du droit constitutionnel fédéral, ni d'une manière générale, de l'état actuel de notre droit public tel qu'il résulte de notre organisation fédérale.

Ces articles devraient être basés, pensons-nous, sur ce principe que les usines hydrauliques n'ont pas le droit de diminuer la navigabilité ce qui est tout autre chose que la navigation dans la mesure où elle existe) des cours d'eau qu'elles barrent de leurs ouvrages; bien plus, nous estimons que, si les usines sont d'une incontestable utilité en rendant navigables certaines sections de cours qui précédemment présentaient des obstacles naturels à la navigation, il est de leur intérêt bien entendu de favoriser le développement des communications par eau, qui diminuera les frais de transport des matières premières et marchandises lourdes et de peu de valeur et provoquera la création d'industries lesquelles, à leur tour, auront besoin d'énergie électrique. Il semble juste et conforme à l'intérêt national d'imposer aux usines hydrauliques non-seulement le maintien du cours d'eau dans un état équivalent au statu quo ante, mais aussi l'amélioration du chenal navigable.

C'est dire que nous déplorons hautement les tendances du projet de loi actuel: Il est inadmissible (art. 16) que les usines n'aient à respecter le domaine public que dans la mesure où la navigation en fait actuellement usage.

Il est également inadmissible de se contenter, dans une loi, d'expressions aussi vagues que celle-ci (art. 17): « les installations nécessaires à la circulation devront être établies » quel sera le critère juridique de cette nécessité? Cette imprécision dangereuse ne donne pas plus de garanties aux usiniers qu'à la navigation; l'usinier devra-t-il établir des installations pour des chalands de 200, 600 ou 1000 tonnes, etc.

De même l'art. 18 du projet donnera lieu à de multiples contestations.

Tout cela faute d'avoir posé nettement le principe juridique, équitable, dont nous demandons l'introduction dans la loi et que nous résumons comme suit: Tout ce qui est nécessaire au maintien d'un cours d'eau équivalent à l'ancien est toujours à la charge de l'usine hydraulique. Aucune concession ne peut l'en dispenser. En revanche les frais d'amélioration de la navigabilité peuvent être répartis entre les intéressés, ou mis à la charge de la Confédération.

Telles sont nos demandes principales. Elles sont modestes.

Nous demandons en outre de mentionner expressément d'une manière générale, aux articles 7 et 8, 16 à 19 la nécessité de l'enquête publique qui ne se trouve mentionnée qu'à l'article 52 relatif aux demandes de concession.

L'article 18 bis que nous proposons tend à combler une lacune du projet de loi; les articles 16 à 19 ne règlent pas l'étendue des droits de la navigation sur les cours d'eau non navigables dont l'eau sera par exemple nécessaire à l'alimentation du canal du lac Léman, au lac de Neuchâtel.

## Chronique agricole

### Statistique des marchés au bétail

Foire de Val d'Iliez le 23 septembre			
	présents	vendus	prix
Taureaux repr.	2	—	—
Vaches	142	60	450 750
Génisses	78	34	350 700
Veaux	45	28	200 250
Moutons	190	90	15 40
Chèvres	39	18	25 42

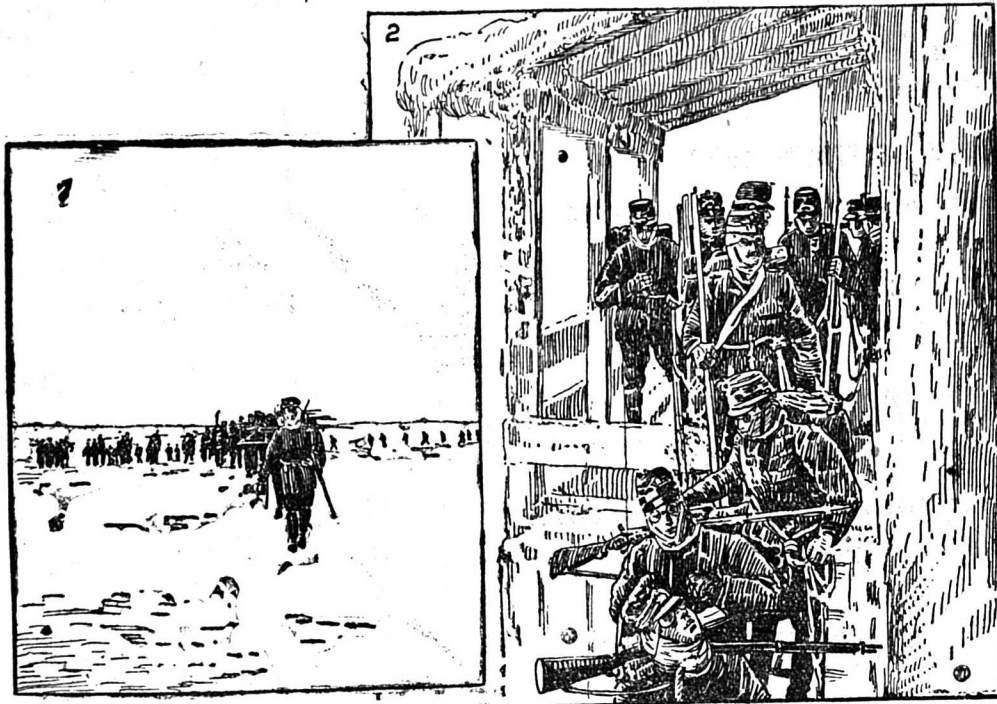
Observations sur la fréquentation de la foire: Moyenne. Police sanitaire: bonne.

### Avis

On s'abonne au « Journal et Feuille d'Avis du Valais » d'ici à la fin de l'année pour 1 franc 80.



## Les manœuvres dans le Haut-Valais



1). Traversée par la troupe du glacier d'Aletsch; 2). La troupe quitte les abris de la Jungfrauoch.

Nos lecteurs ont été tenus au courant des intéressantes manœuvres militaires effectuées par la 9me brigade de montagne dans la région d'Aletsch puis dans celle de la Furka. Ces manœuvres se sont terminées jeudi matin vers 10 heures, par une critique qui eut lieu près du lac de Tillersee et dans laquelle le colonel-divisionnaire Brugger a rendu hommage à l'endurance, à la persévérance et à la discipline des troupes.

Cet éloge était certes bien mérité; car ce sont de vrais tours de force qu'ont dû accomplir les soldats au cours de ces expériences de manœuvres dans la haute montagne et sur les glaciers.

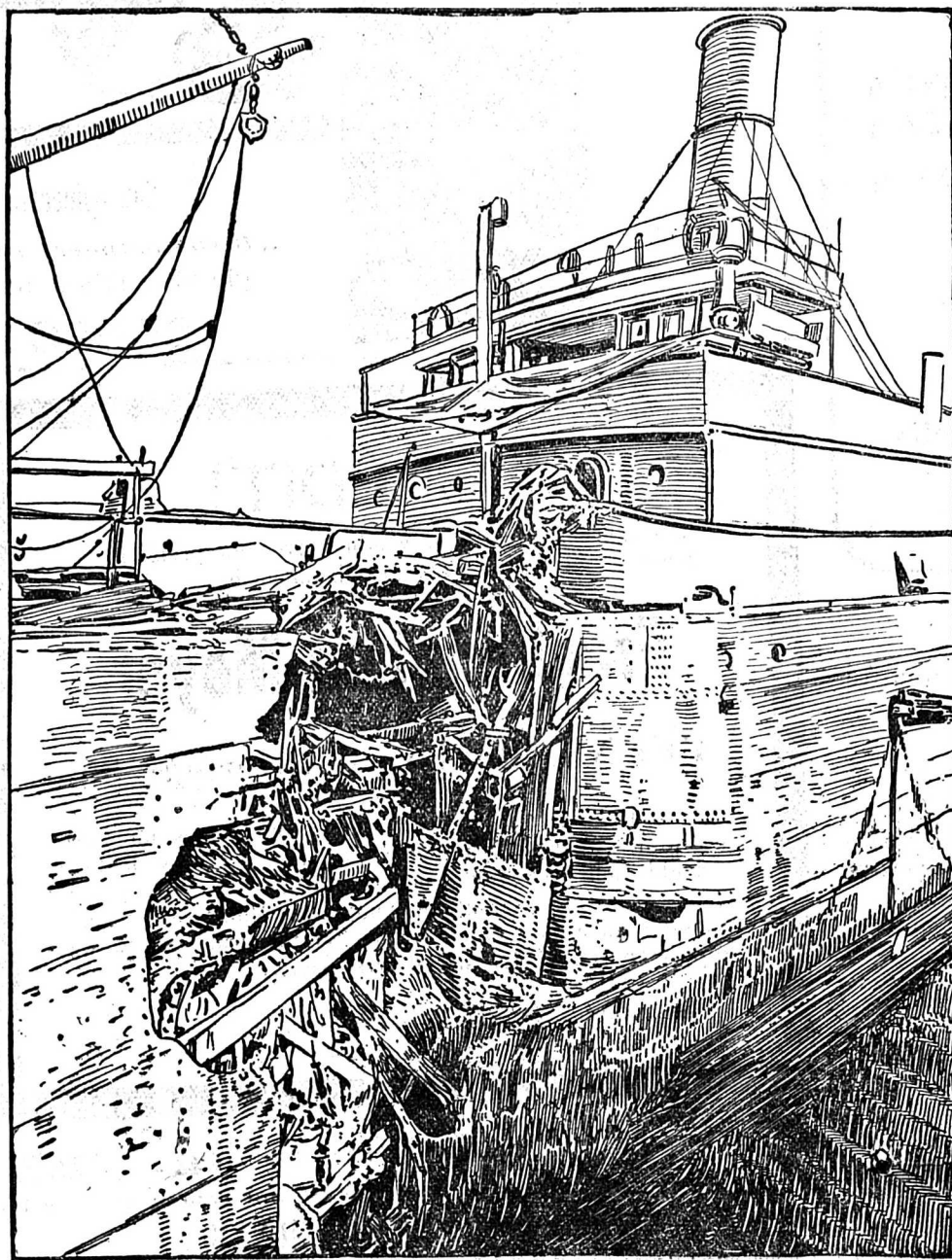
Le mercredi 17 septembre un détachement combiné, formé d'une compagnie de chacun des bataillons bernois du 17me régiment sous les ordres du major Buchi, était acheminé vers la Jungfrau d'où il pénétrait le lendemain en Valais par le glacier d'Aletsch. L'expérience était aussi hardie qu'originale; elle a parfaitement réussi et a permis de démontrer qu'au cas où par surprise, une avant-garde d'alpins italiens aurait réussi à s'emparer de Brigue tête de la route et du tunnel du Simplon, et commandant même la sortie du Lötschberg, l'armée suisse pourrait intervenir efficace-

ment et rapidement contre cette avant-garde en envoyant un détachement par la Jungfrau. Ce détachement déboucherait sur les hauteurs qui dominent Brigue 24 ou 48 heures plus tôt que n'arriverait une colonne venue par la Furka ou le Grimsel.

Depuis la Jungfrauoch, la marche a duré 12 heures, à travers les glaciers, par les brouillards, les bourrasques de neige et malgré cela, pas un seul soldat n'est resté en arrière. Parti au point du jour, le détachement arrivait vers 10 h. du matin à Concordia-platz. Vers 10 h. 45 la compagnie d'avant-garde essayait les premiers coups de feu de l'ennemi posté près du lac de Maerjelen. A 3 h. 30 elle atteignait le lac et entra directement en contact avec les patrouilles ennemies. A 9 h. du soir, les troupes entraient dans leurs cantonnements à Eggshorn.

La dernière partie des manœuvres s'est effectuée, comme nous l'avons annoncé dans la direction de la Furka et du Grimsel. Les soldats ont beaucoup eu à souffrir du froid, surtout pendant la nuit du 23 au 24 septembre, où ils ont cantonné à une altitude de 2400 mètres.

La 9me brigade a été licenciée samedi.



Le vapeur norvégien „Norge“ a près sa collision avec le vapeur „Comte Waldersée“ dans le port d'Hambourg

Cette collision, qui s'est produite la semaine passée, n'a heureusement pas eu de suites graves pour la navigation à l'entrée de l'Elbe. Le navire endommagé a pu être assez rapidement transporté dans les docks pour les réparations.

Le port de Hambourg est le plus important du continent et le moindre arrêt dans le service de la navigation aurait causé de gros préjudices au commerce allemand.

gatoire dans une société d'officiers ou de sous-officiers qui ne s'occupent pas activement du tir militaire dans les sociétés de tir ou dans les sections de l'instruction militaire préparatoire, ou qui ne s'en sont pas déjà occupés pendant trois ans au moins.

4. Le prix de vente de la nouvelle cartouche pour fusil et mousqueton est fixé à 6,5 centimes.

Toutefois la nouvelle cartouche ne sera remise à prix réduit pour les fêtes de tir que si ces tirs satisfont aux prescriptions concernant les grands tirs libres publiées le 24 février 1913 par le comité central de la Société suisse des carabiniers.

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

### Un typhon au Japon

Un typhon d'une violence inouïe vient de ravager plusieurs provinces du Japon. A Sendai 11,014 maisons ont été dévastées par un raz-de-marée. Plusieurs trains ont déraillé. Tokio, et Yokohama ont été ravagés.

A Kanasugni et à Iriya, 8000 maisons ont été submergées.

On compte, en tout, deux cent soixante-quatre morts ou disparus et de nombreux blessés.

### La marche des Albanais

Des dépêches de Belgrade aux journaux anglais signalent que les Albanais, au nombre

de 50,000, armés de fusils modernes et de mitrailleuses, marchent victorieusement vers Kritchovo, Prilep, Prizrend et Tetovo.

Une note officielle serbe, beaucoup plus rassurante, affirme que les nouvelles annonçant que les Albanais auraient occupé Tetovo, Gostivar, et que Prizrend serait en danger d'être pris, sont dénuées de fondement.

Il est également faux que les Albanais soient entrés à Strouga et à Okhrida, mais il est vrai que les Albanais ont réoccupé les hauteurs voisines du village de Mavroso d'où ils avaient été repoussés.

Quant aux mesures militaires, elles sont poussées avec rapidité. Les renforts sont en route et certains sont déjà arrivés à destination. C'est ainsi qu'Okhrida, qui était menacée, a reçu des troupes fraîches.

De nouveaux rappels de troupes sont faits.

Un décret royal, paru samedi au « Journal officiel », autorise la mobilisation du premier ban, dans la mesure exigée par les besoins de la situation.

La convocation des hommes de la première levée, décrétée par le ministre de la guerre, porte sur 12 régiments.

En raison de ces importants envois de troupes, le transport des voyageurs sur les chemins de fer sera interrompu pour quelques jours.

Dans cinq jours, il y aura en Albanie 40,000 soldats serbes que le gouvernement, désireux d'éviter d'attribuer trop de gravité à la situation, considère comme suffisants.

## Dernière Heure

### Mesures militaires serbes

LANDRES, 29. — Le « Daily Mail » apprend de Vienne que le prince héritier de Serbie, qui devait rester à l'étranger jusqu'à la fin de l'automne, a été soudainement rappelé à Belgrade.

On attache à cette nouvelle une grande importance, car le prince héritier est chef de l'armée serbe.

Selon les dernières nouvelles, les Albanais ont cessé leurs attaques contre les Serbes, attendant des renforts.

On télégraphie de Corytsa que les Serbes ont abandonné jusqu'à la hauteur du village de Coutsko, tout le territoire situé au sud du lac de Prespa.

Les Albanais ont occupé immédiatement ce territoire.

D'après une dépêche de Sofia, dans les cercles militaires, on émet l'avis que si la Serbie se trouvait entraînée dans une campagne contre l'Albanie, il serait difficile à la Bulgarie de conserver la neutralité.

Le bruit court, mais il est difficile pour le moment de le contrôler, que la mobilisation de la division de Rilo est en voie de préparation.

### Combats serbo-albanais

BELGRADE, 29. — Un combat acharné a eu lieu le 26 devant Mavrovo et Kitchovo où les Serbes ont pris victorieusement l'offensive.

Des Armautes ont opéré devant Gostivar le 27 avec 4 canons et des mitrailleuses; ils ont été repoussés par les Serbes.

Devant Vrantoka, quoique plus nombreux, les Albanais ont subi une défaite sérieuse; le feu de l'artillerie serbe fut terrible. Les insurgés ont été poursuivis sur une dizaine de kilomètres vers Dibra.

### Combats au Maroc

TANGER, 29. — Il y a eu un combat acharné à Larache. Des deux côtés les pertes sont énormes et l'on se dit victorieux. De nombreux obus tirés par des croiseurs espagnols ont éclaté au milieu des troupes espagnoles et ont fait de nombreuses victimes.

## Faits divers

### SIERRE — Kermesse

La « Géronde », Harmonie municipale de Sierre, organise pour dimanche prochain au nouveau Stand, une grande kermesse, agrémentée de nombreux jeux qui attireront certainement une foule de participants.

### SION — Commencement d'incendie

Samedi soir, vers les 10 h., le cornet d'alarme retentissait en ville: un commencement d'incendie s'était déclaré dans l'arrière-magasin qui sert d'atelier, de M. Joseph Albrecht, marchand-tailleur, par suite de l'imprudence d'un jeune homme qui avait oublié d'enlever le contact électrique d'un fer à repasser. Le feu fut rapidement maîtrisé par des extincteurs et les dégâts n'ont heureusement pas été considérables.

### SIERRE — Tir cantonal

Au concours cantonal de tir qui a eu lieu hier à Sierre, les sections valaisannes obtiennent le rang suivant:

1. Sion, coupe et couronne;
2. Vouvry, coupe et couronne;
3. Brigue, coupe et couronne;
4. Sierre;
5. Salvan;
6. Viège;
7. St-Maurice;
8. Monthey;
9. Martigny.

### Sociétés de tir

Le Conseil fédéral a approuvé dans sa séance du 19 septembre la nouvelle ordonnance sur le tir hors du service que lui a soumis le département militaire et a pris à cette occasion un certain nombre de décisions concernant le tir dans les sociétés. Voici les innovations les plus importantes:

1. Le programme de tir établit un minimum de points et de touchés; les hommes qui n'atteindront pas ce minimum seront appelés au cours de tir sans solde prévu à l'art. 124 de l'organisation militaire.

2. La Confédération accorde aux sociétés de tir les subsides suivants:

40 cartouches gratis et 80 centimes en espèces pour chaque membre qui tire les exercices prévus au programme de tir;

18 cartouches gratis et 80 centimes en espèces pour tout homme qui prend part au tir de combat (tir individuel ou concours de section).

Le produit de la vente des douilles reste acquis aux sociétés comme par le passé.

Le subside en espèces est aussi payé aux sociétés pour les tireurs qui n'ont pas atteint le minimum de points et de touchés.

3. Le Département militaire suisse peut reconnaître comme sociétés de tir les sociétés d'officiers ou de sous-officiers, en raison de l'activité qu'elles déploient pour le tir militaire. D'autre part, le Département est autorisé à interdire l'accomplissement du tir obli-

moins un quart, un gentleman du nom de Percival Carter, que vous avez rencontré ce soir et honoré d'une invitation à déjeuner arrivera à bord, pour ce repas. M. Percival Carter est, vous le comprenez, un homme du monde, oisif, élégant, une aimable relation de la ville d'eau... Et maintenant, Wickhershams, bien le bonsoir!... J'ai besoin de réfléchir.

Quand le jeune milliardaire se fut retiré, Campenhaye échangea sa jaquette pour un veston d'appartement, alluma sa pipe et sonna pour demander du whisky et de l'eau de seltz. Il demeura longtemps assis, fumant, buvant et méditant.

Bientôt on frappait très doucement à la porte et sur l'invitation de Campenhaye, le clerc du détective se faufila sans bruit dans la pièce; refermant soigneusement le battant, il vint s'asseoir sur le siège que lui désignait son chef. Toute l'originale physionomie du second semblait illuminée d'une joie secrète.

### EN PAYS DE COCAGNE

Lorsque Campenhaye avait affirmé au jeune milliardaire que son secrétaire ne se laisserait manquer de rien, il avait vu juste. S'étant assuré que son patron n'avait plus besoin de lui, le faux valet de chambre avait pris des mesures immédiates pour son propre confort. Ayant déniché le maître d'hôtel en chef il fit comprendre à cet auguste personnage que pour être valet de chambre on n'est pas moins homme de goût, et qu'il désirait avoir le meilleur dîner, accompagné de la meilleure bouteille de vin, que put four-

ner l'hôtel de la Reine. Le maître d'hôtel en chef ayant mesuré de l'œil le nouveau client et n'ayant trouvé rien d'anormal dans son aspect — on aurait pu le prendre aussi bien pour un jockey en renom que pour un pair d'Angleterre aux goûts sportifs — le maître d'hôtel en chef, jugeant que le nouveau venu ne regarderait pas à la dépense l'installa à une bonne table dans le restaurant et voulut le servir en personne. Et tout en faisant honneur à la chère succulente et délicate qui lui était offerte, M. Killingley mit par la force de l'habitude, gardait l'œil ouvert et ne perdait rien de ce qui se passait autour de lui.

La « saison » de Yarmouth battait son plein à ce moment et M. Killingley trouva dans les commensaux qui remplissaient la salle à manger du Queen's hôtel ample matière à observation. Jamais il n'avait omis d'étudier hommes et choses, depuis le temps où il était entré comme saute-ruisseau dans l'étude d'un « solicitor » en renom; et l'esprit qui avait commencé de s'aiguiser là s'était singulièrement affiné pendant ses cinq années de service sous les ordres du grand Campenhaye, Killingley était aussi incapable de ne pas observer son entourage qu'un matou de Londres l'eût été de ne pas guetter les moineaux imprudents qui sautillent sur les gouttières. L'apprenti détective possédait une faculté précieuse dans son état: celle de ne jamais oublier un visage. Dès qu'il entra dans un lieu quelconque son regard scrutait inconsciemment toutes les figures qui le peuplaient; et cela d'une manière qui sans être sournoise ou furtive était cependant assez discrète pour qu'il put identifier une personne de connaissance sans avoir presque l'air de la regarder.

Il soutenait volontiers que le monde est après tout bien petit et que vous risquez à chaque pas de rencontrer des gens à qui vous étiez à cent lieues de penser.

Mais après avoir jeté un regard circulaire et pénétrant autour de la vaste salle et bien regardé sans paraître y attacher d'importance chacun des hommes ou des femmes qui s'y trouvaient, il dut s'avouer qu'il n'y connaissait personne. Il y avait là des gens de toutes les classes, de tout âge et de différentes nationalités, mais Killingley n'en reconnut pas un seul. Il était sur le point de retomber dans son occupation favorite — inventer des théories et des histoires convenant à chaque physionomie inconnue — quand la porte s'ouvrit pour laisser passage à deux nouveaux dîneurs.

A peine les eut-ils entrevus que l'apprenti détective d'un mouvement simultané « ouvrit l'œil » et baissa le nez comme très occupé à dépecer le canard admirablement rôti que le maître d'hôtel venait de déposer devant lui. Et tandis qu'il se penchait sur son volatille quelques mots mystérieux sortirent à demi de ses lèvres.

— Jim-le-Pante et Billy-le-Scribe, ou je veux être pendu! marmotta-t-il entre ses dents. En voilà une affaire...  
Cependant les deux nouveaux venus, conduits par un garçon, venaient prendre place à une table voisine de la sienne, et l'apprenti détective sans en avoir l'air, ne tarda pas à les envelopper tous deux d'un regard aigu et scrutateur. L'un était un homme d'une quarantaine d'années, grand, bien bâti le teint bronzé, les cheveux châtains, la moustache conquérante, avait l'air d'un officier en civil. Tous deux étaient correctement habillés, le

plus âgé, d'un costume sombre, le plus jeune d'un complet de flanelle bien coupé, leur linge était immaculé, les quelques bijoux qu'ils portaient solides et de bon goût. Leurs manières étaient polies et calmes, leur ton parfait; l'observateur superficiel les eût certainement pris pour deux gentlemen de bonne position en excursion de vacances, qui venaient se reposer devant un bon dîner des fatigues d'une longue journée de plein air; deux hommes du monde accomplis et prospères qui, leur repas terminé, fumeraient chacun un excellent cigare, se disputeraient peut-être une partie de billard, et enfin iraient se coucher pour dormir le sommeil du juste, sans autre souci au monde que de savoir s'il ferait beau le lendemain...

Mais à peine les eut-ils aperçus que la mémoire du clerc à l'œil sagace, assis non loin d'eux, fit un bond en arrière: quelques années plus tôt, alors que petit saute-ruisseau il portait certaine liasse de documents de l'office de son patron le solicitor à la cour criminelle, il était entré à l'audience pour assister à la fin d'une affaire qui amenait au banc des accusés justement les deux hommes qui venaient d'entrer dans cette salle... l'ancien saute-ruisseau se rappelait distinctement tous les détails de cette scène; c'était par un jour de novembre sombre et pluvieux; un brouillard épais attristait l'atmosphère et semblait peser sur les esprits. Le pavé de l'Old Bailey au dehors était glissant et boueux et dans la vieille cour l'ambiance était lourde, sombre, irrespirable, affreuse. Il se remémorait la fin du procès; le glacial et bref résumé du juge, le verdict prononcé à l'unanimité, sans que le jury prit la peine de quitter la salle; il voyait encore l'expression de rage imminente

## Pour l'ossature délicate.

Arrive-t-il que des enfants ne veulent pas se développer normalement, il n'existe aucun fortifiant plus digne de confiance que l'Emulsion Scott d'huile de foie de morue qui s'est parfaitement qualifiée propre à former et fortifier le système osseux et à soutenir le corps. Les principes nutritifs qu'elle contient excitent la croissance d'os droits et solides et soutiennent le développement général à un si haut degré que les enfants sautent bientôt à qui mieux mieux. Néanmoins, l'Emulsion Scott, seule, aucune autre!

Prix: 2 fr. 50 et 5 francs.

## Emulsion SCOTT

J'emploie chaque matin avec un réel plaisir le Véritable Cacao à l'Avoine, Marque Cheval Blanc, car, depuis que je le prends je n'éprouve plus les désagréables petits maux d'estomac que j'avais auparavant.

Esther Costa, Genève.

Des attestations (plus de 7000 jusqu'à présent) arrivant chaque jour des meilleurs centres de famille, certifient, mieux que toutes les réclames, la supériorité de cet aliment vraiment salubre.

Seul véritable en cartons rouges (27 cubes) à Fr. 1.30 paquets rouges (poudre) à Frs. 1.20 En vente partout

Feuilleton du « Journal et Feuille d'Avis » (5)

## Le Coffret mystérieux

— Ensuite?... fit Wickershams un peu distrait. Oh! il y a d'autres passagers, bien entendu!... Il y a d'abord Mr. et Mrs Harpleden, fameux globe-trotters; on ne les voit jamais qu'en voyage. Ensuite il y a leur pupille miss Maisie Longmore. Et il y a Roy Stuvessant, l'artiste en fusain. (Entre nous soit dit je l'ai invité parce que lui et Maisie Longmore se font les yeux doux...) Puis il y a le capitaine Harker que j'ai connu, il y a quelques temps à Ney-York. Charmant homme! Ex-officier de l'armée anglaise, bon camarade et sportsman accompli... Enfin il y a une Anglaise encore, Mrs. Euston, une jeune veuve. Jose même dire une veuve assez joyeuse... Charmante, elle aussi. Et voilà; c'est tout, Campenhaye.

— Très aimables passagers, je n'en doute pas, fit Campenhaye en refermant son carnet de notes d'un air de décision. Encore deux questions et nous ne dirons plus un mot de l'affaire ce soir; plus un mot, vous m'entendez? Première question: Avez-vous parlé du coffret d'argent à quiconque?

— Je n'en ai soufflé mot à personne! répliqua promptement le milliardaire.

— Très sage! approuva Campenhaye. Question numéro 2: A quelle heure déjeune-t-on à bord du « Magnolia »?

— Vers dix heures, répliqua Wickershams.  
— Fort bien. Demain donc, à 10 heures



Atelier de Construction mécanique  
avec force motrice

## GRAND GARAGE TIVOLI

André RIBORDY - St-Georges, Sion

Location de voitures automobiles

Agence pour le Valais des  
Automobiles Peugeot  
Motosacoches,  
Vélos Alcyon,  
Moteurs Industriels Félix.

Prix courants et catalogues à disposition.

Réparations — Fournitures

## ATTENTION

voulez-vous recevoir des viandes de première qualité.

Etre servi en toute confiance. Adressez-vous à

LA BOUCHERIE  
Ls. MOREL à Genève

17 Bourg-de-Four 17

laquelle vous expédiera des viandes fraîches du pays non congelées par colis postaux de 2 kg. 500 et au-dessus aux prix suivants:

Bœuf à bouillir depuis 1 fr. 30 le kilog

à rôtir " 1 fr. 60 le kilog

Graisse rognon bœuf 1 fr. 40 le kilog

Poitrine de mouton 1 fr. 30 le kilog

Les commandes sont expédiées par retour du courrier contre remboursement.

Les hôtels, restaurants et pensions sont priés de demander un prix courant.

Maison d'Alimentation Générale

## BECHERT

LAUSANNE

BOURGOGNES, Bouchard aîné et fils, Beaune.

BORDEAUX, A. de LUZE et fils, Bordeaux.

SPECIALITÉ DE CAFÉS ET DE THÉS.

CHAMPAGNES.

Prix spéciaux pour Hôtels et Pensions.

Société des Lampes  
à incandescence  
de Zurich  
à Zurich I.  
Lampes à filament  
ductile  
Qualité  
excellent  
à obtenir chez tous les services industriels

## TUILES DE BALE P. I. C.

de PASSAVANT-ISELIN & Cie. Bâle.

Exploitation dès 1878. Production: 20 millions de pièces. Tuiles à emboutement. Tuiles écaïlle de tout premier choix. Tuiles engobées. Tuiles en verre, divers modèles.

Les tuiles PASSAVANT-ISELIN & Cie, à Bâle, excellent produit suisse, résistent au gel, coûtent moins cher que la tuile étrangère et se tiennent admirablement dans les plus hautes localités. Réputation de 34 ans, spécialement dans le Jura et les Alpes.

## Baisse importante sur les viandes fraîches du pays

Avis aux Hôtels, Pensions, Particuliers.

Bœuf à bouillir Frs. 1.20 le kg.

Bœuf à rôtir " 1.50 "

Graisse de rognons " 1.30 "

Quartier entier Aloyan, veau, mouton etc. par colis postaux de 2 kg. 500.

Se recommande Boucherie Neuschwander

Genève téléphone 1367.

# Sylvana

Eau minérale alcaline naturelle suisse de premier ordre.  
„Recommandée pour l'usage journalier“ — Prix modérés  
PROSPECTUS & BROCHURE, GRATIS ET FRANCO SUR DEMANDE  
SOURCE SYLVANA - FRIBOURG

## A CRÉDIT!

Les marchandises sont vendues avec un premier versement de dix francs aux grands magasins

## Frankenstein-Meyer

BERNE, Boulevard extérieur 35

Grand choix en tissus, confections pour dames, hommes et enfants, chaussures lingerie, trousseaux, lits de fer, ameublements en tous genres, voitures pr. enfants au même prix que partout au comptant. Nombreuses succursales en Suisse et en France. La maison de Berne compte plus de 3500 abonnés.

Demandez la Feuille d'abonnement à Berne.

Fr. 0.50 le 1/2 kg.

du bon bouilli de 1er choix est expédié par retour du courrier

## Boucherie HENRI HUSER

Téléphone 31-20 Gare de Flon, Lausanne. Téléphone 31-20  
No 13. demandez le prix courant de toutes nos viandes congelées.

## Exercices rapides et à fond pour la pratique commerciale.

Cours complets pour le service de bureau, administration, banque poste et hôtel. Demandez prospectus de C. A. O. Gademann, académie commerciale, Gessnerallee 32 Zrich I.

## Merveilleux!

Une révolution et une révélation dans l'éclairage  
Nouveau système à incandescence par la benzine d'automobile.  
SANS AUCUN DANGER

Mieux Plus Hygiénique Plus Propre Meilleur Marché Le pétrole Que le gaz l'acétylène l'électricité

Absolument merveilleux

50% d'économie sur les meilleurs systèmes d'éclairage  
La lampe Américain fonctionne sans combustible à l'état liquide, le réservoir étant garni intérieurement d'une matière absorbante, le liquide s'écoule et est absorbé et ne se dégage que sous forme de gaz et au moment où il devra être employé.

La lampe Américain fonctionne sans mèche et sans liquide.  
La lampe Américain est l'unique qui donne une lumière photogénique.  
La lampe Américain n'a aucun besoin de nettoyage ni d'entretien.  
La lampe Américain ne donne ni odeur, ni fumée, ni suintement.  
La lampe Américain donne la lumière la moins coûteuse et la plus parfaite la plus égale, la plus fixe de tous les systèmes d'éclairages connus à ce jour.  
La lampe Américain est moins dangereuse que la plus vulgaire lampe à huile.  
La lampe Américain d'une construction parfaite à une durée indéfinie.  
La lampe Américain est incomparable et inimitable.  
La lampe Américain est le dernier mot du progrès.

Démonstrations gratuites à domicile ou à l'adresse ci-dessous.

Transformation de toutes lampes existantes en lampes AMERICAN.  
Prospectus et renseignements à disposition.

UNICUM Co, Rue de la Tour 14, LAUSANNE.

## PHOTOGRAPHIE D'ART

Madame Ruggeri-Storni

Avenue du Midi SION Avenue du Midi

Exécution artistique  
- d'agrandissements -

Groupes et reproductions

Photographies au Platine et charbon  
genre moderne

## VIANDES CONGEELES

Boucheries Economiques, Genève

Rue de Rive, N° 21 Rue de Carouge N° 88

Se recommandent pour expéditions par colis postaux de leurs marchandises de 1re qualité, soit Bœuf, Mouton et Agneaux aux prix suivants:

Bœuf à bouillir	depuis Fr. 1.— le kg.
„ à rôtir	„ „ 1.50 „
Mouton épaule	„ „ 1.60 „
„ poitrine	„ „ 1.20 „
Agneau détaillé	„ „ 2.— „
„ entier	„ „ 1.60 „

Prix spéciaux pour Hôtels, Pensions et Restaurants. Service soigné

## Régulateurs GLORIA Montres

Vente directe aux particuliers

8 jours à l'essai,  
5 ans de garantie,  
6 mois de crédit.

Régulateur ci-contre mouvement 16 jours, sonnerie de l'heure et demie, cabinet noyer, haut 70 cm. à Fr. 36.-- le même avec sonnerie cathédrale, avec 4 marteaux sur 4 timbres à Fr. 46.-- payable par versements mensuels de Fr. 5.--

Au comptant 5% d'escompte

S'adresser à la

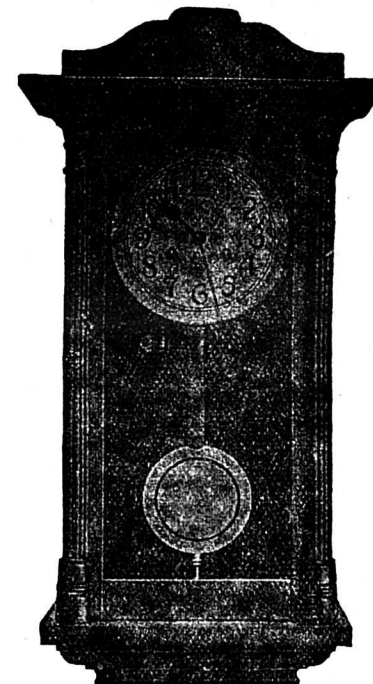
Manufacture d'Horlogerie

## GLORIA

fondée en 1830

EIMANN & Cie.  
La Chaux-de-Fonds.

Réparations en tous genres.  
Travail prompt et soigné.



N° 614

Grand choix de régulateurs montres et bijouterie.  
Catalogue gratis et franco.

## L'ouvrier et les Vieilles des Chaumières

H. Gautier, éditeur 65 quai des Gds. Augustin, PARIS.

Journaux illustrés paraissant 2 fois par semaine.

En vente dans les librairies et les gares: 5 Ct. le numéro.

Abonnement d'un an 7 francs

## Pensionnat

Villa Bellevue-Oberwil

(Bâle-Campagne)  
16 minutes de Bâle

Famille distinguée prend en pension jeunes filles désirant apprendre à fond l'allemand. Travaux manuels, cuisine, ménage peinture, musique, etc. et terminer leur éducation. Vraie vie de famille. Soins maternels. Maison confortable moderne. Grand jardin et forêt. Pour prospectus et références s'adresser à Mme Vve A. Raepplé.

## Coricine tue tous les

Cors aux pieds

Durillons et Verrues radicalement. Le carton à 75 cts. chez: Ch. Guter, coiffeur Sion; H. Schmid coiffeur Martigny-Ville; E. Buriel, pharmacie Viège; H. Blanc coiffeur Brigue.



Travail prompt et soigné  
Prix modérés

## RETARDS

Remède pour les retardés mentaux.

# La Salsepareille Model

est un dépuratif dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations. Celles-ci, meilleur marché et de fabrication inférieure n'ont jamais pu atteindre l'effet merveilleux de la Salsepareille Model. Cette dernière est le meilleur remède contre les maladies provenant d'un sang vicié et de la constipation habituelle, telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczéma, inflammations des paupières, affections scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses, migraine, névralgies, digestions pénibles, etc. Ag. bl. à prendre. Le flacon fr. 3.50. La demi-bouteille fr. 5.--. La bouteille pour la cure complète fr. 8.--. Dépôt général et d'expédition: Pharmacie Centrale Model et Madlener, 9, rue du Mont-Blanc, Genève. — Se vend dans toutes les bonnes pharmacies. — Exigez la véritable Model. — N'acceptez ni contrefaçons ni substitutions.

qui déforma le visage des deux bandits à l'énoncé de l'énormable sentence:

— Cinq ans de travaux forcés!

Certes oui, Killingley se rappela tout cela.

Jim-le-Pante et Billy-le-Scribe deux des plus fameux malfaiteurs de Londres; des rois de la haute pègre, de ceux qui tentent les coups les plus audacieux et passent pour ne s'arrêter devant rien. Ils avaient, Killingley s'en souvint, été condamnés chacun sous divers sobriquets, au cours de leur aventureuse carrière; et cette fois ils avaient écopé pour 5 ans. « Bien fait, attrape! » avait pensé le maigre saute-ruisseau en entendant la sentence.

Combien y avait-il de temps de cela... Voyons... il y avait bien... oui, neuf ans tout juste. Et maintenant Killingley se rappela avoir entendu dire qu'ils étaient sortis du bagne, leur temps accompli; depuis ils n'avaient plus fait parler d'eux.

Où et comment avaient-ils passé les quatre années écoulées depuis leur libération?... A quelque besogne lucrative sans doute, car les voici bien mis, prospères, attablés dans le meilleur hôtel de Yarmouth au milieu de gens irréprochables, parmi lesquels ils ne semblaient nullement déplacés; personne, en remarquant leurs habits, d'une sobre élégance, n'aurait pu se douter qu'ils avaient porté si longtemps un costume simple, mais pratique, fourni gratis par l'Etat et libéralement orné de fleches. (Les forçats anglais sont revêtus d'un uniforme de toile jaune imprimée).

Mais Killingley ne pouvait se tromper. Non, non, c'était bien là Billy-le-Scribe et Jim-le-Pante... Jamais le jeune détective n'oubliait un visage surtout s'il l'avait vu au banc des accusés...

Que diable faisaient ces gaillards-là, à Yarmouth? Rien de bon, on pouvait le parier sans risques. Pour un Killingley, les gens de cet ordre ne nourrissent jamais que des projets dangereux ou répréhensibles. Killingley, rencontrant un renard vaudant à minuit autour d'un poulailler, lui eut attribué des intentions innocentes, plutôt qu'il n'eût aboussi ceux-ci de tout projet délicieux... Il fallait ouvrir l'œil; sûr et certain, mes deux compères méditaient quelque mauvais coup.

Le faux valet de chambre finit posément son dîner, alluma un cigare et sirota sans se presser un verre de crème de menthe, tout en observant son gibier du coin de l'œil. Il était bien tranquille d'ailleurs; car il y avait dans son jeu un atout précieux; il connaissait les deux bandits, tandis que ceux-ci n'avaient pas le moindre soupçon de son identité. Ayant consciencieusement vidé son petit verre, il se leva sans bruit et s'en fut retrouver son patron.

— Si vous n'avez pas besoin de moi tout de suite, m'sieur, fit-il, l'œil pétillant, je crois que je ne ferai pas mal de surveiller deux types qui sont en ce moment attablés au restaurant. Je serais curieux de connaître l'emploi de leur soirée...

— Qui sont-ils? interrogea Campenhaye.

— Killingley chuchota deux noms, et les yeux de son chef jetèrent un éclair.

— Ah! ah! fit-il. En effet... ne les perdez pas de vue, et prévenez-moi dès que vous aurez découvert quelque chose...

ensuite d'un chapeau mou et sortit de l'hôtel, non sans avoir jeté un coup d'œil dans le restaurant en passant. Les deux compères achevaient de dîner.

La calme beauté d'une nuit d'été régnait sur l'esplanade et sur la baie. Il y avait beaucoup de monde dehors; tous les gens qui venaient d'achever de dîner dans les hôtels ou les pensions se hâtaient de venir respirer une dernière bouffée d'air pur avant d'aller se coucher; de tous côtés retentissaient les rires, les joyeux propos, la musique; tous ces gens ne semblaient avoir à cœur que de s'amuser. Killingley alluma une cigarette et se mêla aux flâneurs le long de l'esplanade, les mains dans ses poches, sans un souci au monde en apparence. Il se mit à se promener de long en large devant la façade de l'hôtel; si un observateur avait noté ses mouvements il eut remarqué qu'il ne perdait de vue ni la grande porte, ni celle qui donnait dans la rue du Régent; car il avait pris soin de s'assurer qu'on ne pouvait sortir de l'hôtel que par l'une ou l'autre de ces issues; il s'arrangea donc pour garder un œil sur chacune d'elles.

Killingley avait compris dès l'abord que Jim-le-Pante et Billy-le-Scribe étaient venus dîner à l'hôtel, mais qu'ils n'y logeaient pas. Ils y avaient apporté leur canne et leur chapeau dans la salle et le maître d'hôtel n'avait pas demandé le numéro de leurs chambres en prenant leurs ordres. Donc ils devaient sortir tôt ou tard. Et où qu'ils allissent il irait, aussi loin du monde que cela lui serait possible.

En fait le clerc n'eut pas longtemps à attendre. Bientôt les deux hommes paraissaient sous la grande porte, gantés et coiffés, le cigare aux lèvres et la canne à la main. Sans

aucune hésitation ils tournèrent dans la rue du Régent et se dirigèrent vers la ville. Killingley leur emboîta le pas, tout en ayant soin de prendre le trottoir opposé. L'affluence était presque aussi grande dans la rue que sur la plage, et de nombreux véhicules et tramways la sillonnaient en tous sens: néanmoins le gendarme n'eut aucune peine à suivre la trace de son gibier. A vrai dire il aurait fallu être singulièrement habile pour dépister Killingley, car l'apprenti détective possédait non seulement la vue et le flair d'un véritable chien de chasse, mais encore il était « cockney » (Londonien) de naissance, et c'est assez dire; l'Arabe du désert n'est pas plus habile à relever une piste. De plus Jim-le-Pante et Billy-le-Scribe, qui n'auraient pas distingué Killingley du père Adam si on le leur avait signalé, étaient à mille lieues de se douter que le clerc fut en train de les suivre.

Les deux hommes ayant parcouru Regent's road dans presque toute sa longueur tournèrent dans une petite rue qui les conduisit à la grande place du Marché. La vaste et pittoresque étendue de cette place était brillamment illuminée; des tentes et des boutiques en plein vent se dressaient de toutes parts; une Babel de voix et de rires s'élevait de la foule compacte. Les deux hommes traversèrent la place en diagonale, se faufilant entre les baraquas et parmi la foule comme si cette scène leur était tout à fait familière; Killingley les suivait d'un peu plus près maintenant, mais quand ils atteignirent le côté opposé de la place il les laissa de nouveau prendre quelque avance. Après avoir marché quelques instants, ils enfilèrent brusquement un passage qui parut au jeune « cockney » être une ruelle d'assez piètre apparence. Il s'y engagea à son

tour et reconnut que ce n'était qu'un cul-de-sac aboutissant à une porte marquée « Salton-Bar ». Il s'arrêta court, assez perplexe, considérant l'étroit et sombre couloir qui s'ouvrait devant lui.

Killingley n'avait encore jamais visité Yarmouth; cet étrange labyrinthe de ruelles et de passages qu'on nomme les Rows lui était donc tout à fait inconnu. Il avait pu y jeter un coup d'œil en venant de la station en voiture avec Campenhaye et cet endroit lui avait fait l'effet d'un véritable coupe-gorge: un de ces lieux, où l'innocent promeneur peut se trouver saisi, emporté, bâillonné, volé, assassiné et transformé en chair à pâté avant d'avoir seulement le temps de crier à l'aide... Mais Killingley avait dû braver sciemment la mort il l'aurait bravée à l'appel du devoir; doné de la ténacité d'un bouledogue aussi bien que du courage d'un terrier bien racé, il ignorait la crainte. Alors il allait suivre ce cul-de-sac suspect et se risquer dans ce bar inconnu?... Bien entendu. Il n'était venu là que dans ce but.

La ruelle était calme et déserte. Killingley ayant avancé de quelques pas, plongea la main dans la poche intérieure de son veston et y prit l'objet mystérieux qu'il avait tiré de sa valise avant de quitter l'hôtel. Un mouvement rapide de sa main vers son visage, un geste adroit, et M. Killingley, jusque-là complètement imberbe, parut la lèvre supérieure ornée d'une magnifique paire de moustaches pas besoin de se regarder dans la glace pour l'ajuster: Killingley ne se laissait jamais prendre au dépourvu et nul n'aurait pu se douter que cet ornement viril n'était qu'un simple postiche.

(à suivre).